

NATURE DU TRAVAIL

Sous la responsabilité de la directrice adjointe des ressources matérielles, le tuyauteur ou la tuyauteuse fera partie d'une équipe d'environ 50 personnes, responsables d'offrir à la communauté du Cégep un environnement de qualité. Le rôle de cette classe d'emploi consiste à effectuer des travaux de vérification, de réparation, d'entretien, de modification et d'installation notamment dans les domaines de la plomberie et du chauffage.

PRINCIPALES RESPONSABILITÉS

- Assure le bon entretien et le bon fonctionnement de la tuyauterie, des robinets, des valves et des autres accessoires;
- Procède à l'entretien préventif des équipements;
- Procède à la mise en opération et à la fermeture des systèmes et réseaux de plomberie;
- Débouche les appareils sanitaires, tels éviers, bassins, douches, urinoirs et cuvettes;
- Répare, remplace et installe de la tuyauterie, des équipements et des accessoires neufs;
- Relie les canalisations d'air comprimé, d'eau et d'égout aux réseaux d'alimentation et de renvoi;
- Perce des ouvertures pour les tuyaux dans les murs ou les planchers;
- Cintre, coupe, alèse et fait le filetage des tuyaux, les installe et les raccorde;
- Procède à diverses épreuves en vue de déterminer l'étanchéité du système;
- Installe, remplace, répare et raccorde des canalisations à vapeur ou à eau chaude;
- Apporte son support aux mécaniciens de machines fixes dans des travaux d'entretien général tels que la réparation ou le nettoyage d'équipements mécaniques (par exemples les pompes, les échangeurs et les chaudières);
- Participe à l'élaboration de certains projets relatifs au domaine de la plomberie et, par la suite, lit les plans, vérifie les spécifications des travaux à effectuer, les réalise ou, s'ils sont donnés à contrat, les surveille à l'aide du cahier de charge;
- Utilise les outils technologiques de l'information et des communications mis à sa disposition en lien avec les travaux à réaliser;
- Peut être appelée à coordonner les travaux effectués par du personnel de soutien ouvrier moins expérimenté ou non spécialisé;
- Accomplit toute autre tâche connexe.

QUALIFICATIONS REQUISES

Posséder les qualifications légales et réglementaires appropriées à cette classe d'emploi ;

- Être titulaire d'un certificat de qualification valide et approprié à la fonction parmi les suivants : en plomberie, en chauffage, en système frigorifique ou en installation de tuyauterie de gaz, délivré en vertu de la Loi sur la formation et la qualification professionnelles de la main-d'œuvre (L.R.Q., chapitre F-5, r.1.2) par le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale.

Ou

- Être titulaire d'un certificat valide de compétence-compagnon de tuyauteuse ou de tuyauteur délivré en vertu de la Loi sur les relations du travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre dans l'industrie de la construction (L.R.Q., chapitre R-20).
- Avoir une certification de vérificateur de dispositifs antirefoulement est un atout.

APTITUDES RECHERCHÉES

- Autonomie et minutie;
- Intérêt et facilité pour le travail en équipe;
- Initiative et sens des responsabilités;
- Être capable de soulever 15 kilos;
- Être capable de travailler en position accroupie et les bras en l'air.

TESTS REQUIS

Le Collège se réserve le droit de faire passer un test de français écrit et un test écrit de connaissances techniques en lien avec le poste aux personnes candidates.

REMARQUES

Nous remercions toutes les personnes qui posent leur candidature, mais ne communiquerons qu'avec celles retenues pour une entrevue.

Le cégep du Vieux Montréal souscrit à un programme d'accès à l'égalité en emploi et invite les femmes, les personnes en situation de handicap, les membres des minorités visibles et ethniques ainsi que les personnes autochtones à présenter leur candidature.

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

38,75 heures/semaine. Du lundi au vendredi de 7 h 30 à 16 h 15. (Veuillez noter que le Cégep offre un programme de réduction provisoire du temps de travail sur une base volontaire qui permet à un employé de travailler à temps partiel notamment 3 ou 4 jours par semaine.)

Une prime de rétention et d'attraction de 15 % s'ajoute à ce taux horaire.

Nom du prédécesseur : Alain Benoît

Nom de la supérieure immédiate : Fanny Chadrou

Poste régulier

Afficher du 3 au 17 septembre 2026

Taux horaire : 30,45\$